WMO OMM
World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

WEATHER CLIMATE WATER
TEMPS CLIMAT EAU

Secrétariat
7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 23861/2022-L1 S/CS

Notre réf.: 23861/2022/S/CS/UNFCCC-SBSTA56/2nd 21 octobre 2022

Objet: Résultats pertinents de la cinquante-sixième session des organes subsidiaires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Bonn, Allemagne (6-16 juin 2022)

Suite à donner: Les représentants des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) sont priés de prendre note des informations contenues dans le présent courrier lorsqu'ils prépareront leur participation à la COP 27 (Charm El-Cheikh, Égypte, 6-18 novembre).

Madame, Monsieur,

La cinquante-sixième session des organes subsidiaires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) s'est tenue en présentiel au World Convention Center de Bonn, Allemagne, du 6 au 16 juin 2022. La nature de la conférence de Bonn s'est également distinguée des réunions précédentes des organes subsidiaires par l'importance des formes de dialogue. La vingt-sixième conférence des parties (COP 26), qui s'est tenue à Glasgow, Royaume-Uni, en 2021, a lancé divers nouveaux processus, dont le programme de travail Glasgow-Charm El-Cheikh sur l'objectif mondial en matière d'adaptation, le dialogue de Glasgow relatif aux pertes et préjudices, une série de dialogues d'experts techniques relatifs au nouvel objectif chiffré collectif sur le financement de l'action climatique, et un dialogue annuel sur les océans.

En tenant compte des conclusions des sessions des organes subsidiaires précédentes et des décisions prises par la COP 26, une délégation du Secrétariat de l'OMM a participé à la cinquante-sixième session des organes subsidiaires et a contribué aux événements suivants, prescrits ou pas, au titre de la Convention:

- *Le premier atelier organisé dans le cadre du programme de travail Glasgow-Charm El-Cheikh sur l'objectif mondial en matière d'adaptation*

Cet atelier s'est déroulé les 8 et 9 juin 2022 dans le but d'améliorer la compréhension de l'objectif mondial en matière d'adaptation et d'examiner les progrès accomplis dans ce sens. Les parties ont abordé un certain nombre de questions d'orientation sur l'objectif mondial dans leurs communications initiales.

Le webcast de l'atelier est en ligne.

- *Le dialogue de Glasgow relatif aux pertes et préjudices*

Le dialogue de Glasgow entre les Parties, les organisations pertinentes et les parties prenantes intéressées a été créé pour discuter des modalités de financement des activités visant à prévenir et à réduire les pertes et les préjudices liés aux effets néfastes des changements climatiques et à y remédier. Ce dialogue doit avoir lieu chaque année lors de la première session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre, jusqu'à sa conclusion lors de la soixantième session (juin 2024). L'OMM a été invitée à faire une présentation sur l'accès au financement pour les systèmes d'information sur les risques et les systèmes d'alerte précoce

Aux: Représentants permanents des Membres auprès de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie

Ref.: 23861/2022-LL S/CS

par le biais de l'initiative CREWS (Initiative sur les systèmes d'alerte précoce aux risques climatiques) et par l'application d'outils et de méthodes permettant d'intégrer les informations climatologiques dans les investissements, les plans et les politiques, élaborés conjointement avec le Fonds vert pour le climat (FVC) pour soutenir la mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC).

La note de synthèse de la réunion est disponible en ligne.

- *La quatorzième réunion du Dialogue sur la recherche*

La quatorzième réunion du Dialogue sur la recherche a permis de faire le point sur les activités de recherche et les nouveaux besoins en la matière. Les discussions se sont concentrées sur quatre sujets qui ressortaient des communications:

a) Projection climatique à court terme et modélisation régionale

b) Océan et cryosphère

c) Élimination du dioxyde de carbone

d) Solutions intégrées pour l'adaptation et la résilience.

La réunion s'articulait autour des questions suivantes afin de soutenir la mise en œuvre de la Convention et de l'Accord de Paris:

1. Quels sont les derniers résultats de la recherche et les enseignements tirés, en particulier au niveau régional?

2. Quels sont les besoins spécifiques en matière de recherche nationale et régionale, et de renforcement des capacités de recherche pour les pays en développement?

Le représentant du Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) a fait une présentation sur le soutien de la modélisation régionale pour la prise de décision par le biais de l'Expérience coordonnée de modélisation du climat régional (CORDEX). L'OMM et le PMRC ont, par ailleurs, présenté trois affiches lors de ce dialogue.

Veuillez consulter le site web pour de plus amples renseignements.

- *La première réunion du dialogue technique dans le cadre du bilan mondial*

Ce dialogue technique entre les Parties, les experts et les entités non parties visait à dégager une interprétation commune des dernières informations sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris et les progrès accomplis vers son objectif et ses buts à long terme, sur la base des meilleures informations scientifiques disponibles. Il s'est concentré sur la façon dont les lacunes dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris peuvent être comblées afin que le résultat du bilan mondial informe les Parties sur l'actualisation et le renforcement de leurs actions et de leur soutien, ainsi que sur l'intensification de la coopération internationale pour l'action climatique et la recherche de possibilités d'action sur toutes les thématiques du bilan mondial.

Dans le cadre des points de l'ordre du jour de la cinquante-sixième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA 56), le Secrétariat de l'OMM a traité les points suivants:

a) Questions relatives au Réseau de Santiago établi au titre du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques;

Ref.: 23861/2022-LL S/CS

Dans une communication, l'OMM a recommandé que le réseau de Santiago comprenne un organe de coordination afin de fournir un cadre aux pays en développement pour:

- Veiller à ce que l'assistance technique requise pour renforcer les systèmes d'alerte précoce utilise une approche fondée sur l'ensemble de la chaîne de valeur, en répondant aux besoins en matière de réseaux d'observation, de services de surveillance, de prévision et d'alerte, de capacité à communiquer à l'aide des technologies de l'information et de la communication (TIC), et à coproduire des systèmes d'alerte précoce avec les personnes et les institutions qui doivent se préparer et prendre des mesures.

Pour une consultation plus approfondie du document de l'organe subsidiaire, veuillez vous référer au lien suivant: https://unfccc.int/sites/default/files/resource/sb2022_L04F.pdf.

b) Questions relatives au bilan mondial relevant de l'Accord de Paris

Le SBSTA 56 s'est félicité de l'instauration d'un dialogue innovant et stimulant sur les communications des Parties et a remercié les entités non parties pour leurs contributions et leur participation au bilan mondial. Les Parties et les entités non parties ont été encouragées à soumettre leurs observations afin que celles-ci soient passées en revue lors de la deuxième session du dialogue technique. Elles ont également été encouragées à organiser des manifestations à l'appui du bilan mondial, aux niveaux national, régional et international, selon qu'il convient.

Pour une consultation plus approfondie du document de l'organe subsidiaire, veuillez vous référer au lien suivant: https://unfccc.int/sites/default/files/resource/sb2022_L03F.pdf.

c) Questions relatives à l'état de la science et à l'examen: recherche et observation systématique

Le SBSTA s'est félicité des activités et des informations présentées dans les déclarations faites lors de la séance plénière d'ouverture de la session par le Système mondial d'observation du climat (SMOC), le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le PMRC et l'OMM. Le SBSTA a également exprimé ses remerciements pour les contributions des Groupes de travail I, II et III au sixième rapport d'évaluation du GIEC.

Le SBSTA a réaffirmé l'importance de la recherche pour améliorer la capacité, la précision et le développement de la modélisation, les scénarios, la disponibilité, l'analyse et l'intégration des données, les projections climatiques, la détermination des causes du changement climatique, et d'autres données scientifiques pertinentes disponibles, notamment sur les mesures d'adaptation et d'atténuation ainsi que sur l'alerte précoce et la gestion des risques de catastrophe.

Le SBSTA a encouragé les Parties et les organisations concernées a) à renforcer la recherche et les capacités correspondantes et à répondre aux besoins connexes en matière de recherche, comme indiqué à la quatorzième réunion du dialogue sur la recherche (en particulier dans les pays dont les capacités de recherche sont limitées, comme certains pays en développement, et surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement) et b) à mettre en commun les données scientifiques au niveau mondial, notamment pour ce qui est de comprendre:

i) Les changements climatiques à court terme et de les prédire, au moyen de projections fondées sur l'établissement de modèles climatiques à l'échelle régionale, et de données ramenées à l'échelle régionale, infrarégionale et locale,

ii) Les incidences et les risques des changements climatiques pour l'océan et la cryosphère, ainsi que pour les écosystèmes connexes,

Ref.: 23861/2022-LL S/CS

iii) L'évolution et la dynamique des phénomènes extrêmes et les moyens de renforcer les systèmes d'alerte précoce et les services climatologiques,

iv) Les mécanismes de détection et d'attribution des changements climatiques, notamment à l'échelle régionale,

v) Les possibilités, risques et coûts qui peuvent être associés aux techniques et aux mesures d'élimination du dioxyde de carbone,

vi) Les causes et les conséquences de la vulnérabilité des systèmes naturels et humains, ainsi que les interactions et points de basculement correspondants et les moyens de renforcer la résilience de la biosphère et de la population, en particulier pour les systèmes les plus vulnérables,

vii) Les conséquences et les risques des changements climatiques pour les groupes vulnérables, tels que les peuples autochtones et les communautés locales, les enfants et les jeunes, les personnes handicapées ainsi que les femmes.

Les Parties invitées au SBSTA et les organisations concernées sont invitées à transmettre, par l'intermédiaire du portail des communications et d'ici au 28 février 2023, leurs vues sur les thèmes pouvant être envisagés pour la quinzième réunion du dialogue sur la recherche, qui se tiendra dans le cadre du SBSTA 58 (juin 2023).

Pour une consultation plus approfondie du document de l'organe subsidiaire, veuillez vous référer au lien suivant: https://unfccc.int/sites/default/files/resource/sbsta2022_L.14F.pdf.

d) Questions méthodologiques relevant de la Convention

i) Interface de données sur les gaz à effet de serre - L'examen de ce point a été reporté à la cinquante-huitième session du SBSTA.

ii) Paramètres de mesure communs pour calculer l'équivalent dioxyde de carbone des gaz à effet de serre.

L'une des questions clés abordées dans bon nombre de ces discussions était l'alignement entre les rapports établis au titre de la Convention et de l'Accord de Paris et l'établissement de dispositions applicables pendant la période de transition jusqu'à l'entrée en vigueur des rapports établis au titre du Cadre de transparence renforcé de l'Accord de Paris.

Le SBSTA a poursuivi l'examen des paramètres de mesure communs utilisés pour calculer l'équivalent dioxyde de carbone des émissions anthropiques de gaz à effet de serre par les sources et les absorptions par les puits, dans le cadre des questions méthodologiques relevant de la Convention. Le SBSTA a noté la pertinence de paramètres communs pour la politique en matière de changement climatique. Il est également convenu de poursuivre l'examen des paramètres communs lors du SBSTA 57 (novembre 2022).

e) Programme de travail Glasgow-Charm El-Cheikh sur l'objectif mondial en matière d'adaptation visé à la décision 7/CMA.3

Le SBSTA s'est félicité de la tenue du premier atelier organisé dans le cadre du programme de travail Glasgow – Charm El-Cheikh sur l'objectif mondial en matière d'adaptation, consacré à l'amélioration de la compréhension de cet objectif et à l'examen des progrès accomplis dans ce sens. Le SBSTA s'est également félicité de la manifestation organisée par le GIEC pour informer le programme de travail sur la contribution du groupe de travail II à son sixième rapport d'évaluation. Le SBSTA et le SBI ont invité les Parties et les observateurs à transmettre, par l'intermédiaire du portail des communications, leurs observations sur les futurs ateliers, concernant notamment des considérations de nature

générale, les sujets de discussion au titre des thèmes recensés dans la compilation-synthèse des communications, les domaines de travail, les résultats escomptés, les exemples, les études de cas et les modalités, pour chaque atelier prévu en 2022, et ce, au moins trois semaines avant l'atelier en question.

Ref.: 23861/2022-L1 S/CS

Communication de l'OMM sur le sujet susmentionné:

Activités organisées dans le cadre du programme de travail Glasgow-Charm El-Cheikh sur l'objectif mondial en matière d'adaptation: FileCloud » Glasgow Sharm el Sheikh work programme on the global goal on adaptation.pdf (wmo.int).

Pour une consultation plus approfondie du document de l'organe subsidiaire, veuillez vous référer au lien suivant: https://unfccc.int/sites/default/files/resource/sb2022_L07F.pdf.

Pour l'avenir, alors que nous nous dirigeons vers la vingt-septième conférence des parties (COP 27) qui se tiendra à Charm El-Cheikh, Égypte, du 6 au 18 novembre 2022, j'ai entamé une coordination de haut niveau avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et son Conseiller spécial désigné sur l'action climatique et la transition juste, ainsi qu'avec la future présidence égyptienne de la COP 27.

Dans ma prochaine lettre sur la COP 27, je fournirai des informations plus récentes et des messages clés basés sur les communications de l'OMM à la CCNUCC. Les experts des SMHN qui sont invités à assister à la COP 27 dans le cadre des réunions de coordination nationale peuvent prendre note des communications de l'OMM afin d'informer leurs délégations nationales et de souligner leur importance pour l'application de la CCNUCC.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Petteri Taalas
Secrétaire général